



Course des 2 Communes

Ch'Rosieiu

Le mot du Maire

Une fois n'est pas coutume, j'ai envie de lancer un coup de gueule !

Kim KARDASHIAN vous connaissez ? Moi non plus !

Ce que je sais par contre, c'est qu'une bande de malfaiteurs lui a dérobé ses bijoux dans un hôtel de luxe parisien. Le butin se monte à la bagatelle de neuf millions d'euros. Vous ne vous rendez pas compte de ce que cela représente, moi non plus.

Avec un rapide calcul, cela représente près de six milliards de nos anciens francs et là ça parle plus aux anciens comme moi.

Neuf millions d'euros autour du cou et des doigts, on croit rêver, on croit que ça n'existe pas : mais si ! Mais si ! Et plus encore sans doute, ailleurs dans le show biz.

Mais ce qui m'écœure plus encore, c'est la levée de boucliers des nantis de cette terre de France et d'ailleurs, qui crient haro contre le Gouvernement sous prétexte que les hôtels de grand luxe ne sont pas suffisamment protégés à Paris (et en France plus généralement). Les milliardaires peuvent se faire subtiliser leurs bijoux de famille qu'ils portent fièrement avec provocation en public, car les soirées mondaines privées ne suffisent plus.

Bien sûr, ce fait divers est regrettable et condamnable évidemment, mais c'est ici le système du capitalisme qui est touché. Si maintenant les voyous s'en prennent aux plus riches, où allons nous ? Décidément, tout fout le camp !

Ces nantis qui crient au scandale ne s'indignent pas le moindre du monde lorsqu'une pauvre retraitée modeste se fait détrousser sous la menace (parfois sous la torture) de toutes ses économies. Tout juste avons-nous droit à un article en page locale.

En résumé, Mme Kardashian, richissime aux Etats Unis, semble avoir largement les moyens d'assurer sa protection ce qui n'est pas le cas de nos pauvres retraités.

Alors, m'en voudrez vous, je n'ai pas versé de larmes sur la disparition de ses bijoux, d'autant moins que certains affirment que l'affaire est troublante.

Décidément, à qui se fier

Claude JACOB

Au 1er janvier 2017, nous rejoignons la Com de Com de l'Abbevillois, nous aurons l'occasion de revenir sur le sujet. Sachez seulement que depuis plus de 6 mois, les réunions succèdent aux réunions afin de finaliser la fusion des 3 communautés de communes : Hallencourt, Saint-Valéry et Abbeville.

Sommaire

1 Le Mot du Maire
2 Mesures d'accueil personnes handicapées
2 Etat Civil
3 Inauguration des travaux
3 Fête de la musique
3 Goûter festif
4 Festivités 14 juillet
4 Saison de pêche

4 Rentrée scolaire
4 Inscription liste électorale
4 Banque alimentaire et Restos du cœur
5 Assainissement
5 Travaux cimetière
6 Déchetterie
6 11 Novembre
6 Fleurissement du village

6 Colis des aînés
6 Recensement 2017
7-8 Le coin des associations
9 Deux Championnes
9 Histoire locale
10 Histoires d'animaux
11-12 Guillot Florentine et Douay Nestor
12 Des rappels

MESURES D'ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPEES

Tous bâtiments accueillant le public doivent respecter les normes afin de faciliter l'accès aux handicapés, les collectivités n'échappent pas à la règle. Ainsi, une étude réalisée par DEKRA dans notre commune, a établi un rapport de diagnostic d'accessibilité aux personnes handicapées, qu'elles souffrent d'un handicap moteur, visuel, auditif ou mental. Elle a aussi chiffré le coût des travaux soit environ 22370 euros ht.

Au Conseil Municipal de réfléchir et de proposer un programme de travaux dans un délai de 3 ans, planning à communiquer à la préfecture.

Voici une liste (incomplète) des aménagements qu'il nous faudra prévoir.

La mairie : coût 6490 €. Absence de palier de repos devant la porte, espace de manœuvre réduit dans le SAS d'entrée, peinture contrastée sur les marches, pose d'une main courante, mise en place d'un accueil adapté (tablette ou table), signal acoustique par induction magnétique obligatoire dans les ERD (établissement recevant du public).

Local tir à l'arc : coût 5590 €. Places de stationnement, éclairage insuffisant, cabinet d'aisances adapté.

Salle des fêtes : coût 4430 €. Places de stationnement, portes inférieures à 80 cm donc trop étroites, sanitaires à modifier.

Eglise et monument : 670 €. Nez de marche et peinture.

Ecole garderie et cantine : 620 €. Rampe et palier de repos.

Halle : 2800 €. Places de stationnement, accès aux vestiaires.

Cimetière : 1770 €. Aménagement des escaliers et accès.

Il ne s'agit que d'un diagnostic, des travaux seront réalisés par les employés de la commune, des travaux nécessiteront un investissement, d'autres abandonnés. Au conseil de décider des priorités.

ETAT CIVIL

Naissances

COIN Constance née le 02/05/2016, 10 Impasse Edouard Tirmont

TOSUNOGLU Péline née le 08/07/2016, 1 Impasse du Tilloy

NOURRY né le , 10 Rue Verte

Mariages (Avec nos félicitations)

BONIN Kévin et THIEBAULT Aurélie, le 25 Juin 2016

FORESTIER Loïck et GIRARD Ophélie, le 09 Juillet 2016



Festivités, cérémonies passées



Inauguration des travaux du carrefour, du monument et les accès handicapés mairie et église.

En présence du Sous-Préfet, M. GENEY, du Député, M. BUISINE, des Conseillers Départementaux M. DAVERGNE et Mme DAMIS-FRICOURT, de M le Maire et du Conseil Municipal, et de la population, l'inauguration eut lieu le dimanche 19 juin, en présence de la section locale des Anciens Combattants. Chaque représentant y alla de son discours.

Parallèlement, des manifestants, hostiles à la loi travail El Khomeri ont interpellé le député de la circonscription.

Le saviez-vous ? Quand un représentant de l'Etat, Préfet ou Sous-Préfet, se déplace avec un moment de recueillement au monument et dépôt de gerbe, celui-ci se doit de revêtir sa tenue officielle.



Fête de la musique



Déçu par les conditions d'accueil que leur offrait la ville d'Abbeville, l'orchestre Erondellois, les Paranoïd Mushrooms, se proposait de célébrer la fête de la musique sous la halle, la buvette et la petite restauration étant laissées à l'initiative des Archers du Roseau. Le public avait répondu favorablement, la température était clémente, la musique de qualité, l'ambiance bonne, toutes les conditions étaient requises pour une soirée réussie de 20h à 23h30.

A l'an prochain et si d'aventure, d'autres musiciens veulent prendre part à la fête, ils seront les bienvenus.



Goûter festif

Le samedi 10 septembre, à l'initiative du CCAS, c'était le goûter des aînés. Seule une vingtaine de personnes avait répondu présent à l'invitation.

Les dames présentes se sont vues offrir une rose, parmi elles, la doyenne Mme Monique Boinet a reçu une plante fleurie, quant au doyen Mr Gérard Delmotte, il eut droit à une boîte de chocolats.

Pour l'an prochain, une réflexion est engagée afin d'attirer un public plus nombreux.



Festivités du 14 juillet.

Le 13 juillet :

Une nouvelle fois, le feu d'artifice du 13 juillet avait attiré la foule. Géré par nos artificiers Gilles Miot et Christophe Jacquet le spectacle offert, de 9 minutes 16 secondes (oui le spectacle est réglé à la seconde) a enchanté les spectateurs. Il paraîtrait que c'est le plus beau de la région, restons modestes mais fiers de cette réussite !



Le ciel erondellois en feu.

Infos diverses

Etang et saison de pêche

Ce fut une année compliquée. Après le curage du mois de mars, les mauvaises herbes ont envahi l'étang, rendant toute pêche difficile à compter de la mi-juillet. De ce fait, nous avons dû rembourser les locations à partir de cette période.

Malgré tout, le samedi 1^{er} octobre marquait la fin de la saison de pêche en présence de 12 pêcheurs. Bilan de l'année : 25 cartes annuelles, 24 cartes parrainage et 14 locations, soit une recette de 1500 €.



Rentrée Scolaire

Une nouvelle institutrice a été nommée à la rentrée 2016, il s'agit d'Alice BIBLO, Professeur des Ecoles.

Les effectifs à Erondelle sont les suivants :

Mme Ringard (CP-CE1) : 25 élèves

Mme Biblo (CE2-CM1) : 23 élèves

Mme Gacquerre (CM1-CM2) : 22 élèves

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

L'inscription n'est pas automatique pour les nouveaux habitants, ils doivent s'inscrire avant le 31 décembre 2016 en Mairie.

Merci de vous présenter sans attendre la dernière minute.

Rappel des dates des élections pour 2017 :

Elections Présidentielles, les 23 avril et 7 mai

Elections Législatives, les 11 et 18 juin



Banque Alimentaire

La distribution des denrées alimentaires reprendra comme l'an dernier, le jeudi tous les 15 jours :

les jeudis 13 et 27 octobre, 10 et 24 novembre, 8 et 15 décembre.

Les personnes inscrites en juin 2016 : aucune démarche à effectuer.

Pour les nouvelles demandes, n'hésitez pas à prendre contact avec les services de la CCRH au 03.22.28.20.91.

Restaurants du Cœur Pont-Rémy

Renseignements et inscriptions en Mairie de Pont-Rémy les :

* 18-19-25 et 26 octobre de 14h à 16h

* 2-8 et 9 novembre de 14h à 15h



Assainissement :

La deuxième tranche de travaux est en marche. Pour rappel, elle concerne l'Aire Dumetz et les Impasses du Tilloy et Tirmont soit 31 habitations. Les travaux devraient durer jusque fin novembre.



Cet engin imposant, la grappeuse, n'est restée que quelques heures, le temps de préparer le travail pour 2 mois. Comme son nom l'indique, elle gratte le macadam en prévision de la tranchée qui reçoit la tuyauterie.

L'entreprise est satisfaite du comportement des riverains et de la compréhension dont ils font preuve malgré la gêne occasionnée.



Travaux Cimetière :

Dans le journal précédent, nous faisons mention du mauvais état de la haie du cimetière, haie plantée en 1959 par pupuche et ses copains d'alors sous la direction de M Dovergne François, directeur d'école. Les employés communaux, avec efficacité, sont au travail : ils coupent, tronçonnent, arrachent, nettoient. Au milieu du bouquet d'arbres apparaît un local qui servait d'entrepôt, à l'intérieur, la civière sur roues que le Conseil Municipal avait achetée en 1957, vu l'éloignement du cimetière. Pour intégrer ce local au site, plusieurs solutions : le recouvrir de clin, le peindre ou l'agrémenter de rosiers grimpants... . Nous prévoyons la plantation de charmilles pour reconstituer la haie. Dans un premier temps, un grillage avec brise-vue sera posé.



PRENEZ DATE

RAMASSAGE DES FERRAILLES : les lundi 5 et mardi 6 décembre, à partir de 8 heures. Il est rappelé que dans la mesure du possible, les ferrailles doivent être stockées ou déposées dans les cours des habitations.

FERRAILLES UNIQUEMENT ET PAS D'ENCOMBRANTS

DECHETTERIE

Rappel des horaires d'hiver

Du 1er octobre au 31 mars. La déchetterie est ouverte les :

Lundi Mercredi Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Commémoration du 11 novembre.

C'est le 100^{ème} anniversaire de la bataille de la Somme en 1916 Il s'agit de l'une des batailles les plus meurtrières de l'histoire (hors victimes civiles), avec parmi les belligérants environ 1060000 victimes.

La cérémonie se déroulera le Vendredi 11 Novembre à **11 heures**.

Rassemblement au Monument

- Dépôt de gerbes
- Vin d'honneur salle de la Mairie
- Distribution de brioches

Le vin d'honneur servi en Mairie, sera suivi d'un banquet à la salle des fêtes organisé par la Commune, vous y serez les bienvenus. Inscription et réservation page centrale.

Fleurissement du village

Après un passage dans le village fin juillet de la commission chargée d'évaluer le fleurissement, la remise de récompenses aux lauréats est prévue en début d'année 2017.

Seront également honorés les lauréats des illuminations. Une invitation leur sera adressée.

Rappelons que pour participer, vous devez procéder à une inscription préalable.

Colis des Aînés

Le colis annuel des aînés financé par le CCAS sera distribué **le Samedi 17 Décembre à partir de 14h**.

Chaque bénéficiaire recevra un avis de passage avant la distribution.

En cas d'indisponibilité, merci d'en aviser le secrétariat de mairie dans la mesure du possible.

Le nombre de bénéficiaires s'élève à 32 personnes seules et 29 couples.



Valise en carton (dite Linda de Suza) qui contenait le colis en 2015.

Recensement 2017.



En début d'année 2017, un agent vous contactera et procédera au recensement de la population éroldelloise. Le dernier remonte à 2012. Cette année, 2 possibilités :

- **1^{ère} possibilité** : Répondre par internet. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne.
- **2^{ème} possibilité** : Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Une moisson de médailles pour les Archers du roseau

La saison extérieure tire à sa fin et les Archers du Roseau la terminent encore par de nombreux podiums. D'ailleurs, cette année, le club aura connu 5 qualifications aux championnats de France. Les dernières en date sont celles de Gauthier Cozette au championnat de France 3D où il se classe 12^e (une meilleure place que l'an dernier). Puis, fin août, Adeline Barré et Hugo Vasseur se rendaient à Reims pour le championnat de France fédéral (à 50m) où ils se classaient respectivement 41^{ème} et 23^{ème} dans leur catégorie.

Plus tôt en saison, le club ne démérait pas puisque ses membres décrochaient de nombreuses médailles. En juillet, Adeline et Louana sont championnes de Picardie en fédéral, Philippe 3^{ème} ; Gauthier et Louana sont champions de Somme et de Picardie en 3D, Stéphane et Delphine sont champions de Somme 3D et médaillés d'argent pour le ligue, Lucille argent pour le championnat de Somme et bronze pour le ligue. En Fita, (discipline olympique) Lucille remporte l'argent, Sandrine Delattre le bronze et Philippe monte sur la plus haute marche.

Septembre est le mois des championnats départementaux de tir traditionnel (Beursault) à 50m et Erondelle a placé un triplé de féminines sur le podium de la Somme. Ainsi Lucille Carton remporte l'or, Virginie Nantois l'argent et Adeline Barré le bronze. Patricia Carton touche le bronze des vétérans femmes et Fabien Duvanel le bronze des seniors hommes.

Par équipes, ces mêmes jeunes femmes ont remporté la Coupe du Président (aussi à 50m) contre Corbie pendant que les hommes (Fabien, Grégory, Jean-Christophe et Henri) se faisaient éliminer en finale par Sains en Amiénois.

Sur ces bons résultats, le club a rouvert ses portes et accueilli des nouveaux licenciés, ce qui porterait les effectifs à 37 en respectant presque la parité.

Du côté des manifestations, le repas du 13 juillet a accueilli 123 personnes et le quizz du 8 octobre a connu un franc succès(18 équipes) dans une ambiance enthousiaste et motivée .

Merci encore aux membres des associations voisines qui nous honorent de leur présence.

* **3 D** : Le tir 3D est relativement récent. Il tient son nom du fait que l'archer ne tire pas sur une représentation en deux dimensions (cibles), mais sur la réplique d'un animal. L'idée est de se rapprocher d'une situation de chasse.

* **Le ligue** : Championnat Régional



Fabien, Patricia, Lucille, Virginie et Adeline

L'association « De fils en aiguilles »

Les « tricopines » d'Eronnelle ont repris les aiguilles, après un arrêt pendant la période estivale. Elles tricotent pour les prématurés des Hôpitaux d'Abbeville, Amiens et Dieppe.

Les tricoteuses, après un court bilan des mois passés, se réjouissent d'avoir fourni aux services de néonatalogie plus de 450 pièces : brassières, bonnets, chaussons, couvertures et doudous.

Elles ont aussi évolué dans leur pratique, aujourd'hui les soignants et les parents ne souhaitent plus de couvertures tricotées en laine mais confectionnées dans des tissus polaires, tout comme les doudous qui ne sont plus des poupées ou des animaux tricotés mais plutôt des « chiffons » fait en matière douce. Ces « chiffons-doudous » servent à frotter le corps de la maman et du papa, pour que déposé dans la couveuse, l'enfant prématuré garde l'odeur des parents qui le rassure et lui apporte du réconfort. Pas de changement pour les bonnets et brassières.



Leurs réalisations pour les prématurés

Actuellement, les « tricopines » (c'est ainsi qu'elles s'appellent) s'activent pour proposer au Marché Artisanal qu'elles organisent le Samedi 5 Novembre prochain à la Salle des Fêtes des accessoires de mode : bonnets, snoods, châles, cache-nez, ponchos,et décorations de Noël.

Elles ont eu la joie de voir revenir une ancienne tricoteuse après un arrêt de 5 ans, elles accueillent deux nouvelles tricoteuses et deux tricoteuses à domicile.

L'activité se déroule tous les jeudis de 14h à 17h 30 à la salle de la Mairie dans une ambiance conviviale, les plus expertes guidant les débutantes.

Les personnes intéressées qui souhaiteraient participer à l'activité ou apprendre à tricoter peuvent se joindre au groupe.

Renseignements : 03 22 31 42 74-06 31 34 41 75-03 22 27 10 90 adresse mail : filaiguille@orange.fr

Les Tricopines vous rappellent qu'elles organisent à la salle des fêtes

Un Marché Artisanal le samedi 5 novembre de 10h à 18h

Une Bourse aux jouets le dimanche 6 novembre de 10h à 18h

et souhaitent vous accueillir nombreux pendant ces 2 jours. Une visite s'impose !

Association Pas à pas

Le premier Gala de l'association qui s'est déroulé le 9 juillet 2016 au théâtre d'Abbeville fut une réussite avec la vente de plus de 500 billets et plus de 90 danseuses sur scène.



De nouveau, une belle année en perspective avec 98 inscriptions en septembre et certains groupes affichent complets. Cette année, le gala se déroulera le 1^{er} juillet 2017 au théâtre municipal d'Abbeville. Les places seront en vente courant Mai.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Kelly, la présidente au 0784308576.

2 CHAMPIONNES ERONDELLOISES A L'HONNEUR. Toutes nos félicitations.

Emmanuelle Farcy, la cycliste



Championne Nationale UFOLEP en cyclisme, dans la catégorie féminine plus de 40 ans.

C'est à Rochechouart en Haute-Vienne qu'Emmanuelle est devenue championne de France, en distançant ses adversaires dans les derniers kilomètres et en franchissant la ligne d'arrivée en vainqueur.



Orane Fache, la cavalière

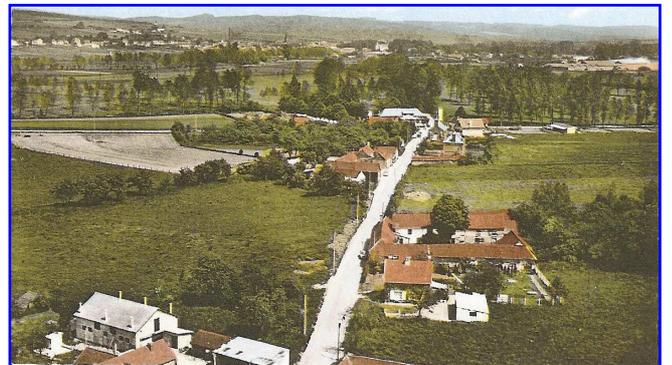
Championne de Picardie de concours complet en équitation en AS Poney 2 (3 épreuves : dressage, saut d'obstacles et cross).

Elle monte Carrowkeel Bertie, un poney Connemara de 8 ans. Orane est classée dans les trente premières cavalières françaises dans cette catégorie.

Histoire Locale

Il reste quelques exemplaires du livre « Un village Picard : Erondelle », il faudrait dorénavant l'intituler : « Un village des Hauts de France : Erondelle », un complément plus sobre a été réalisé, si vous êtes intéressés, prenez contact avec la mairie.

Inspiré du poème, heureux qui comme Ulysse, de Du Bellay, poète du XVI^{ème} siècle.



La grande rue, rue André Mauduit aujourd'hui , à la fin des années 1960.

Heureux qui comme un Erondellois.

*Quand reverrai-je, hélas, de mon petit village
Fumer la cheminée, et en quelle saison
Reverrai-je le clos de ma pauvre maison,
Qui m'est une province, et beaucoup davantage ?*

*Plus me plaît le séjour qu'ont bâti mes aïeux,
Que des cités modernes les tours infernales,
Plus que le tumulte urbain me plaît le calme champêtre*

*Plus ma Somme picarde, que les côtes azurées
Plus mon camp César, que les cimes surpeuplées
Et plus que la foule estivale, la quiétude samarienne.*



Erondelle en 2016

Les Timbres-suite

Dans le précédent numéro, nous vous informions que la commune était en possession d'une collection de timbres. Après classement, sur les conseils de M Ghesquière que nous remercions, il s'avère que nous en totalisons 1048.

Si la collection vous intéresse, adressez-vous en Mairie.



Histoires d'animaux

L'oie.

Si bête que soit la bête, elle a fini par comprendre qu'il faut respecter un stop, elle ! Seul bémol, c'est qu'elle s'éternisait et qu'un Conseiller Municipal, musicien, a dû s'employer, sportivement parlant, pour éloigner le volatile.

Oui, l'ouïe de l'oie de Louis a ouï le Conseiller ! Eh oui !



Les moutons. Deux ans d'attente.



Cette fois ils sont là, et bien là, les « moutons de Jacob »... Cette race de moutons à cornes, au nom prédestiné, avait été choisie, il y a plus de deux ans par le Maire d'Eronnelle Claude Jacob, pour venir paître sur l'oppidum dit « du Camp César », aménagé dans le cadre du Grand Projet Vallée de Somme du Conseil Départemental. Ils ne sont arrivés que récemment...

Au final, près de deux ans d'attente pour la municipalité éronnelle, propriétaire de ces animaux qui attendaient patiemment dans une pâture de la Commune Mais ils sont bien là, dans un oppidum où la végétation a eu le temps de reprendre ses droits.

(extrait du Journal d'Abbeville du 12 octobre 2016)
Nous précisons que l'opération n'a rien coûté à la Commune.



Plaque magnifique en marbre blanc qui gisait au pied de l'église depuis au moins une soixantaine d'années, probablement depuis le transfert du vieux cimetière à la fin des années cinquante. Restaurée par l'entreprise Fiérain, vous pouvez la voir à proximité du monument.

Sur la plaque figurent 2 noms :

Mme Guillot Florentine. Elle était née le 9 mai 1796 à Bailleul (Eronnelle n'était qu'un hameau de Bailleul). Pour nous situer le contexte de l'époque, en 1796 la France sortait à peine de la Terreur mise en place par Robespierre, la France était en guerre contre les Royautés européennes, le général Bonaparte, le futur Napoléon 1^{er}, se voyait confier l'armée d'Italie .

M Douay Nestor était né le 2 germinal an XIII de la République, (en 1805) à Bailleul. Il est curieux de constater que l'acte est daté de l'an XIII de la République alors que depuis 1804, elle a vécu et nous sommes sous l'Empire.

Florentine et Nestor se sont mariés le 21 mai 1830 à Bailleul, ils étaient agriculteurs. Aucune descendance apparemment, le décès de Douay Nestor est déclaré par Isaïe, son neveu, et par un beau frère, mais nulle présence d'un fils ou d'une fille.

Douay Courtin Guillot Carton étaient les patronymes les plus répandus dans notre village au XIX^{ème} siècle.

La famille Douay a participé activement à la vie de la commune :

Douay Isaïe conseiller municipal de 1878 à 1884.

Douay Théodore fut élu de 1888 à 1919 et occupa les fonctions de maire de 1892 à 1900.

Douay Albert fut élu de 1892 à 1943, c'est lui qui détient le record de longévité au sein du Conseil Municipal avec 51 ans de présence.



Dans les registres d'Etat Civil , aux archives de la Somme, l'acte de naissance de Guillot Florentine

Réécriture de l'acte de naissance de Guillot Florentine

Aujourd'hui 19 floréal 4^{ème} année républicaine répondant au 9 mai 1796 sur les 6 heures du matin par devant moi Pierre Martin Dorémus agent de la Commune de Bailleul, département de la Somme, canton d'Hallencourt, chargé de recevoir les actes destinés à constater les naissances, les mariages et décès des citoyens est comparu en la salle de la maison commune du dit Bailleul, Jean François Guillot âgé de 36 ans, laboureur demeurant au hameau d'Eronde commune du dit bailleul lequel accompagné de Joseph Guillot son frère âgé de 32 ans et de Jean Baptiste Guillot son beau frère âgé de 36 ans tous deux laboureurs au dit hameau d'Eronde m'a déclaré que Marie Sophie Amélie Guillot sa femme était accouchée sur les 4 heures et demi du matin en la maison située au dit Eronde d'un enfant femelle auquel il a donné les prénoms de Marie Elizabeth Florentine. D'après cette déclaration qui m'a été certifiée conforme à la vérité par les susdits Joseph et Jean Baptiste Guillot et la représentation qui m'a été faite de l'enfant ci-dessus dénommé j'en ai dressé le présent acte que les susdits Jean François Guillot, père de l'enfant Joseph et Jean Baptiste Guillot ont signé avec moy. Fait double en la maison Commune dudit bailleul, les dits jour mois et an que dessus

Signé Dorémus, Guillot Jean B, Guillot

Quelques remarques :- L'orthographe d'Eronde

- La terminologie d'enfant mâle et dans ce cas d'enfant femelle !

- L'heure matinale de la déclaration, l'on déplorait une forte mortalité infantile, il convenait que les formalités soient accomplies dans les plus brefs délais, déclaration de naissance et baptême.

Vigilance

On nous signale des vols d'animaux (poissons, volatiles, ...). Soyez vigilants.

La Commune déplore un vol de fusibles dans un coffret d'éclairage public (on croit rêver !) rue de la Gattelette, occasionnant une coupure dans le quartier.

D'après l'électricien qui s'occupe de la Commune, les deux affaires pourraient être liées.

Numéros d'urgence

Il est bon de s'en souvenir.

SAMU 15

POLICE SECOURS 17

POMPIERS 18

Rappelons à nos concitoyens que l'entretien des fossés incombe aux riverains.

N'attendons pas les fortes pluies et les risques d'inondations pour agir.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE D'ERONDELLE AU PUBLIC

Jeu-di-Samedi :
de 8h à 12h

Mardi et Vendredi :
de 13h30 à 19h

BULLETIN MUNICIPAL ERONDELLOIS

2, Rue Verte
80580 ERONDELLE

Téléphone : 03.22.27.10.90
Télécopie : 03 22 27 75 20
Messagerie : erondelle@wanadoo.fr

Retrouvez-nous sur le web !

www.erondelle.fr

**Vous y retrouverez
toutes les infos.**